

Groupe de travail CNAS - EPAF

Un état des lieux exhaustif et puis plus rien !

Un groupe de travail, présidé par M. ESTOURNET, sous-directeur des ressources humaines, s'est tenu le 22 mai 2019 avec pour ordre du jour :

- **La présentation de l'audit bâtementaire et touristique des résidences Education Plein Air Finances (EPAF)**

Le cabinet d'audit Protourisme a été chargé par le Secrétariat Général de faire une expertise bâtementaire et touristique des résidences EPAF. Cet audit doit aboutir à une analyse de la situation et à la recherche d'amélioration.

Le parc des résidences EPAF est constitué de 21 résidences de tourisme, pour un total de 1516 lits avec une majorité de structures à faible volume. La société Protourisme a visité la quasi-totalité des sites : 8 établissements estampillés « montagne », 12 « balnéaires » et 1 « campagne ».

Le taux moyen d'occupation s'élève à 51%, avec de fortes disparités. La société pointe la faible attractivité de certains sites, des périodes d'ouverture trop larges et un nombre souvent trop important de couchage par chambre.

Le nombre de bénéficiaires continue de baisser, la clientèle est vieillissante et les résidences attirent difficilement de nouveaux clients.

Selon Protourisme, cet état est dû à un manque de notoriété de l'EPAF et à une mauvaise communication.

Ce dernier point a donné lieu à un large débat. Le nom peu porteur et le site internet seront à revoir et la possibilité d'une application smartphone serait envisagée.

A suivre.

Au-delà de la communication, **FO FINANCES** dénonce depuis de nombreuses années le désengagement budgétaire de l'Etat suite à l'autonomie des associations qui n'a fait, pour EPAF, que restreindre les investissements indispensables au maintien de son parc.

Autre conclusion de l'audit, les frais de personnel représentent 70% du chiffre d'affaire (contre 36 à 38% dans le tourisme social).

Le chiffre d'affaire est également pénalisé par la politique tarifaire indifférenciée de l'EPAF. Les tarifs bien en dessous des tarifs moyens des concurrents n'intègrent ni la destination, ni la prestation, ni les coûts d'exploitation ... ce qui est logique dans une offre sociale de vacances.

Pour **FO FINANCES**, la qualité et le travail exhaustif de cet audit sont à souligner.

Au final, l'offre EPAF est clairement en décalage avec les attentes des agents. On constate également un manque de coordination entre les services de l'Etat et l'EPAF dans l'élaboration des programmes de travaux.

Suite à la restitution de l'audit, le cabinet Protourisme propose 4 scénarii d'évolution:

- Le « stand by » : rien ne change, la situation continuera à se dégrader,
- Repenser l'offre et développer l'activité: sélectionner certains sites et les améliorer, abandonner les sites sans intérêt et rechercher de nouveaux sites répondant aux attentes des agents,
- Transférer la gestion du parc géré par l'EPAF à un ou plusieurs tiers via un bail commercial ou emphytéotique,
- Vendre l'ensemble du parc.

Le président précise qu'à ce stade, il n'y a aucune décision de prise en compte tenu des scénarii complexes, ni d'orientation ou de calendrier de mise en œuvre défini.

L'Etat en tant que propriétaire est un élément clé de la décision finale.

Dans l'intervalle, la tutelle et EPAF vont s'attacher à communiquer afin de prioriser aux mieux les travaux dans les résidences.

Le président a conclu en précisant que les grands comités d'entreprise avaient fait des choix structurants (comité d'entreprise EDF : transfert de gestion de 50% de leurs sites, CE BDF : réduction du nombre de résidences de 7 à 4, CE CIC : vente de l'ensemble des sites).

Pour le ministère, il faut faire évoluer l'offre en fonction de la demande avec des objectifs de bonne gestion. Il reconnaît également que certaines décisions ont tardé mais que ce n'était pas une raison de les retarder davantage...ce qui est paradoxal quand il affirme qu'aucun calendrier n'est arrêté !

Pour la Secrétaire Générale, 2019 devait être l'année de grands changements pour l'Action Sociale.

D'ailleurs, depuis plusieurs mois de nombreuses réunions ont eu lieu entre ses services et les CODIR des différentes associations, où des schémas de reconfiguration ont été présentés et débattus.

Parallèlement, les fédérations sont conviées à des réunions d'information ou de présentation d'audit où rien de concret ne leur est soumis.

Le Secrétariat Général attend-il les évolutions sur la gouvernance des associations pour dévoiler ses plans ?

Le groupe de travail du 13 juin sur ce sujet pourrait être la première réponse à notre interrogation.

FO FINANCES revendique une véritable concertation préalable avant toute décision, prenant en compte le contexte et les attentes des agents et non pas, comme trop souvent actuellement, un regard stricto-budgétaire.

FO FINANCES exige le maintien d'un tourisme social avec une offre diversifiée de qualité, à des tarifs sociaux pour l'ensemble des agents actifs et retraités.

